

MOBILAVENTURE

Conditions Générales de Vente (CGV)

Au 23 04 2026

ARTICLE 1 - CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de suivants :

- Escape game outdoor mobilaventure

tels que proposés par le Prestataire aux clients particuliers, professionnels ou institutionnels (« Les Clients ou le Client ») sur le site <https://www.mobilaventure.fr>.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <https://www.mobilaventure.fr>.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute réservation en ligne. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site <https://www.mobilaventure.fr> et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site <https://www.mobilaventure.fr>

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Mobilaventure

Une marque de la SASU VR Lumières

Immatriculé au RCS de LYON, sous le numéro 930 228 077

17 cours Suchet 69002 LYON

SIRET: 930 228 077 00028

n° TVA : FR63 930 228 077

mail : contact@mobilaventure.fr

téléphone : 06 500 21 388

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix au 01 Février 2026 :

En Weekend

A partir de 11 ans le prix est de 18€ TTC par joueur,

A partir de 8 ans jusqu'à 10 ans le prix est de 13€ TTC par joueur,

Les enfants de moins de 8 ans peuvent accompagner les joueurs gratuitement (un justificatif vous sera demandé à votre arrivée).

Certains événements spéciaux peuvent afficher un prix différent (ex : Halloween, Noël, Pâques ...)

En semaine

A partir de 8 ans le prix est de 20€ HT par joueur, (avec un minimum de 260€ HT pour ouvrir une session)
Les enfants de moins de 8 ans peuvent accompagner les joueurs gratuitement (un justificatif vous sera demandé à votre arrivée).

Pour les entreprises, ce tarif est assujéti à la TVA.

ARTICLE 3 - AGE ET CONDITIONS D'ACCUEIL

Le jeu est accessible à partir de 11 ans.

Vous pouvez participer en totale autonomie à partir de 16 ans,

En dessous de 16 ans, vous devez être impérativement accompagné par un adulte de plus de 18 ans. Le jeu se jouant en petites équipes de 2 à 3 joueurs, il faudra un adulte par équipe.

En cas de retard, merci de prévenir au plus vite le gamemaster afin qu'il puisse s'organiser.

Si ce retard est supérieur à 15 minutes, MOBILAVENTURE se réserve le droit de refuser l'accès aux joueurs

ARTICLE 4 - RÉSERVATION PAR BILLETERIE

La réservation est effectuée pour un jour et un horaire précis, et n'est valable que pour ce créneau horaire.

La réservation s'effectue dans la limite des places disponibles, qui sont actualisées en temps réel sur le site internet.

La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception du règlement et d'un email émanant de notre système de billetterie (réception d'un billet numérique).

La réservation se fait uniquement via notre site mobilaventure.fr, aucune réservation ne pourra se faire sur place.

Les moyens de paiement acceptés sont : carte bancaire, virement (pour les professionnels)

Le client est responsable de la saisie exacte de ses coordonnées dans le formulaire de réservation en ligne.
En soumettant ce dernier vous garantissez à MOBILAVENTURE que les détails fournis sont véridiques et exacts.

MOBILAVENTURE ne saurait être tenu responsable pour quelconque erreur de saisie ou erreur de choix de date et horaire de votre part.

Quelques jours avant la session, le client recevra un email avec les indications concernant le lieu du RDV et certaines précisions nécessaires.

ARTICLE 4B - RESERVATION POUR ENTREPRISES

La réservation est considérée comme validée selon les modalités suivantes :

Sur le site mobilaventure.fr : La réservation est validée dès réception du règlement complet correspondant à la prestation réservée

Plateformes partenaires : En cas de réservation effectuée via une plateforme partenaire (telles que REJOLT, Babasport, Funbooker, BilletReduc, etc.), la validation intervient dès confirmation du devis sur la plateforme concernée, selon les conditions propres à celle-ci.

Entités publiques : Pour les entités publiques, la réservation est validée dès réception d'un bon de commande

officiel conforme aux conditions convenues.

En cas de signature de devis ou édition d'un bon de commande : ce dernier fait office de commande ferme et définitive. Seul un ajustement à la hausse sera possible en cas de sous évaluation du nombre de joueurs.

ARTICLE 4C - BONS CADEAUX

Les bons cadeaux sont à commander sur notre site à l'adresse suivante <https://www.mobilaventure.fr/boncadeau.php>.

Une fois achetés, vous recevrez un code que vous pourrez utiliser sur notre système de billetterie durant 1 an. Les bons cadeaux sont utilisables uniquement pour les séances du weekend.

Aucun remboursement ne sera possible.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INTEGRALITE DE LA RESERVATION

Réservation en dehors des créneaux suivants : 14h30 ou 16h30 le samedi ou dimanche

- En cas de devis réglé, report possible, création d'un avoir à utiliser dans les 4 mois.
- En cas de règlement sur facture, report possible, le règlement doit se faire à la date de la séance originale, création d'un avoir à utiliser dans les 4 mois.
- En cas d'une réservation via une plateforme, la prestation doit être réglée, report possible, création d'un avoir à utiliser dans les 4 mois.
- Dans tous les cas la séance est dûe et aucun remboursement n'est possible

Réservation sur les créneaux suivants : 14h30 ou 16h30 le samedi ou dimanche

- Plus de 5 jours avant votre réservation, report possible et création d'un avoir sans date limite d'utilisation
 - Moins de 5 jours avant votre réservation, report impossible
- (Sauf pour l'aventure "Mission Célestin" en cas de mauvais temps et si la demande intervient 2h avant le début)
- Dans tous les cas aucun remboursement possible.

En cas de confinement ou fermeture de commerce déclaré par l'Etat impactant votre réservation

- Report automatique et création d'un avoir sans date limite d'utilisation
- Aucun remboursement possible

En cas de cas COVID dans un groupe (sur justificatif)

- Report automatique et création d'un avoir à utiliser dans les 4 mois
- Aucun remboursement possible

En cas d'annulation de votre réservation par le seul fait de Mobilaventure

- Report automatique et création d'un avoir sans date limite d'utilisation
- Ou remboursement intégral de votre réservation

ARTICLE 5B - CONDITIONS DE MODIFICATION DU NOMBRE DE JOUEURS

Réservation en dehors des créneaux suivants : 14h30 ou 16h30 le samedi ou dimanche

- Aucune modification possible,
- Aucun remboursement possible,

Réservation sur les créneaux suivants : 14h30 ou 16h30 le samedi ou dimanche

- Plus de 5 jours avant votre réservation, modification possible, création d'un avoir
- Moins de 5 jours avant votre réservation , modification impossible
- Dans tous les cas aucun remboursement possible.

ARTICLE 5C - RETARD D'UN GROUPE

En cas de retard d'un groupe lors d'une privatisation : au-delà de 15 minutes des frais pourront être demandés pour dédommagement (30€ entre 15 et 30 minutes ; 60€ entre 30 et 60 minutes ; etc)

En cas de retard d'un groupe pour une session collective du weekend : au-delà de 15 minutes, le groupe ne pourra malheureusement pas participer. Aucun remboursement ne sera fait.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. Par conséquent, aucun droit de rétraction n'est possible à la suite de votre réservation en ligne.

ARTICLE 7 - DONNÉES PERSONNELLES

L'ACHETEUR est responsable de l'exactitude des informations saisies sur le formulaire de réservation en ligne sur le SITE INTERNET.

L'ACHETEUR et/ou l'UTILISATEUR qui saisit ses coordonnées téléphoniques sur le SITE INTERNET de MOBILAVENTURE accepte d'être contacté par MOBILAVENTURE par téléphone ou SMS pour l'organisation du jeu.

MOBILAVENTURE s'engage à ne pas transmettre les données personnelles de ses UTILISATEURS à une société extérieure, hors requête d'une autorité habilitée par la loi et dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent, qui peut être exercé en s'adressant à : contact@mobilaventure.fr.

ARTICLE 8 - PHOTOS ET CAMÉRAS

Des photos de chaque équipe pourront être prises avant ou après la session de jeu. Ces photos pourront être utilisées par MOBILAVENTURE afin d'alimenter son site internet ou son écosystème digital (Exemples sans restriction : Facebook, Google, Linkedin ... etc.).

MOBILAVENTURE ne pourra être tenu responsable de l'utilisation qui sera faite des photos par les clients.

Si vous ne désirez pas apparaître sur les photos de groupe merci de le signaler à notre gamemaster pendant la partie ou par email à contact@mobilaventure.fr

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ

L'ensemble des éléments, textes, vidéos, images du site www.mobilaventure.fr sont la propriété exclusive de MOBILAVENTURE.

Toute reproduction est strictement interdite.

ARTICLE 10 - LITIGES

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle par l'email du Prestataire indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une conciliation gratuite auprès du conciliateur de justice via le site <https://www.conciliateurs.fr/>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par conciliation, seront soumis aux tribunaux de commerce de Lyon